

La Voie Verte de Caveirac à Sommières

Cette voie verte a été aménagée sur l'ancien tracé de chemin de fer Nîmes-Le Vigan, elle traverse les villages du pays de Sommières et de la Vaunage. Au fil du parcours des jonctions sont proposées pour découvrir d'autres randonnées.

Elle est accessible aux vélos, coureurs, marcheurs, rollers et aux personnes en fauteuil roulant.

Le parcours est agréable, agrémenté d'espaces de repos. Une belle découverte du patrimoine qu'offrent les pays sommiérois et de la Vaunage.

Points de départ

Sur la D40, à 10 km de Nîmes en direction de Sommières, la Voie Verte débute à l'entrée de Caveirac. Pour y accéder, prendre à gauche au deuxième rond-point, puis à droite après "Caveirac Immobilier". Parking de 35 places.

Coordonnées GPS :

Latitude : N 43°49'19.6"

Longitude : E 4°16'01.8"

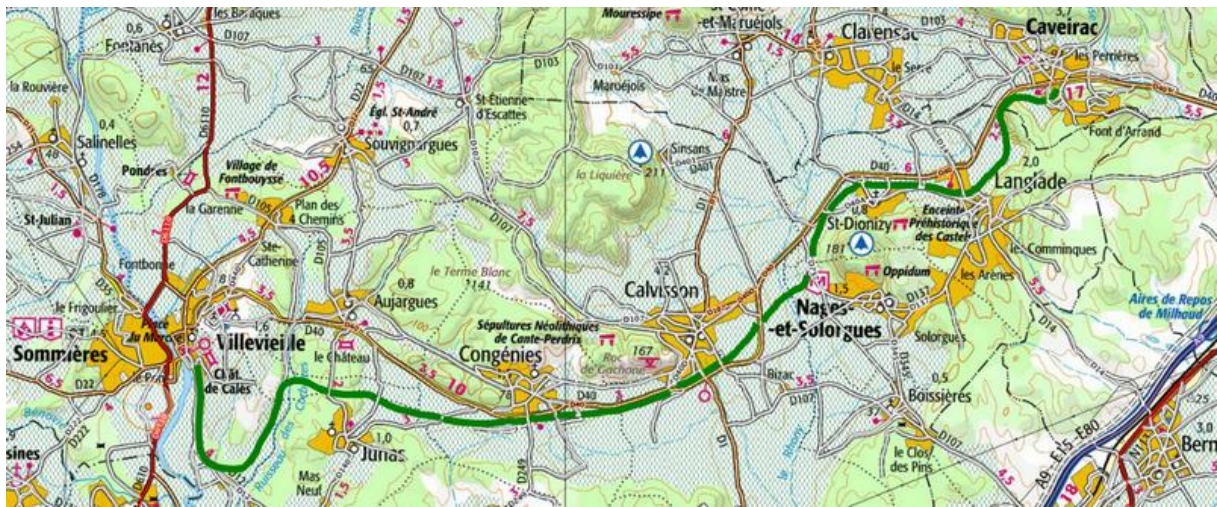
Sur la D610, à 33 km de Montpellier en direction de Sommières. Au deuxième rond-point à partir de la sortie de Boisseron, prendre à droite la direction "centre-ville", passer le pont enjambant le Vidourle, prendre à droite sur la D12 (quai Cléon-Griolet), puis avenue Emile-Jamais, ensuite tourner à gauche avenue de la Gare en direction de l'ancienne gare où l'on peut laisser son véhicule sur le parking.

Coordonnées GPS :

Latitude : N 43°46'41.5"

Longitude : E 4°05'34.0"

Le parcours



En 2004, le premier tronçon de cette magnifique Voie Verte a été réalisé entre Caveirac et Calvisson. En 2006 elle a été prolongée jusqu'à Sommières.

Le revêtement est en bon enrobé lisse de 3 mètres de large. Les deux voies de circulation sont matérialisées par une ligne médiane blanche facilitant les croisements.

Pour se rendre en voiture à l'un des multiples point d'accès du parcours, des parkings ont été créés à :

- Caveirac, (accès handicapés) ;
- Langlade ;
- Saint-Dionisy ;
- Nages-et-Solorgues ;
- Calvisson (à l'ancienne gare) ;
- Congénies (accès handicapés) ;
- Junas (accès handicapés) ;
- Sommières (accès handicapés).

L'accès à la piste est interdit aux véhicules motorisés par des barrières ou potelets. Les traversées de routes sont signalées par des panneaux « stop ».

De nombreuses signalétiques informent sur le nom des villages proches et indiquent les intersections avec les chemins de randonnées.

L'ensemble du parcours est relativement plat avec toutefois une légère déclivité dans le sens Caveirac-Sommières.

A partir de Caveirac, qui est à l'une de ses extrémités, la Voie Verte s'étire dans la plaine de la Vaunage, au début à flanc de colline, puis dans la plaine viticole.

Après Langlade et Saint-Dionisy, en bordure de Nages-et-Solorgues, la Voie Verte descend jusqu'à Calvisson où un tunnel permet de passer sous la D40.

En sortie de Calvisson un deuxième passage inférieur sous la D40 permet de continuer en direction de Congénies où l'on trouvera une halte avec tables et bancs ainsi qu'un point d'eau sur le mur de l'établissement « L'îlot paysan ».